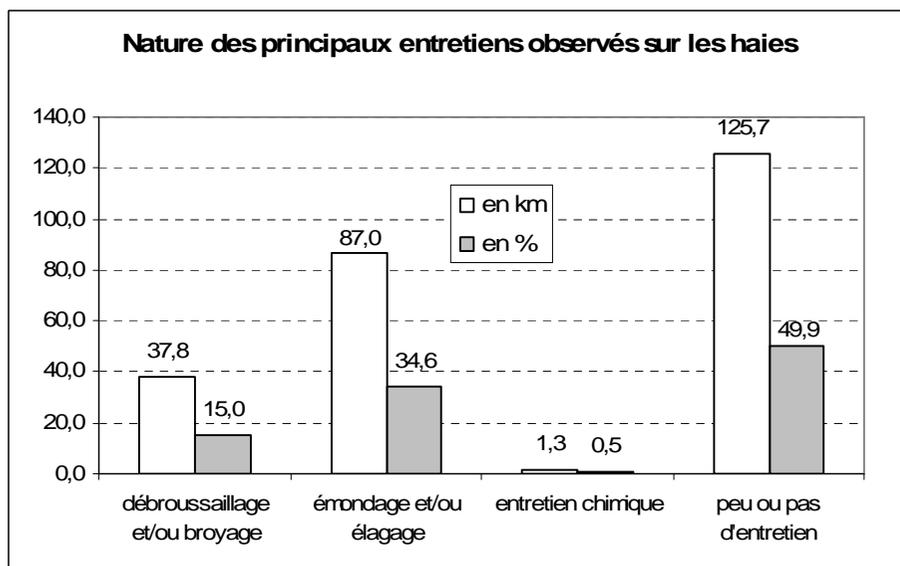


### 3 – LES HAIES ET L'AGRICULTURE : ROLES AGRONOMIQUES ET ENTRETIEN DES HAIES.

#### 3-1 – Types d'entretiens observés sur le terrain : un réseau majoritairement peu ou pas entretenu. (cf annexe 6 : Type d'entretien des haies.)

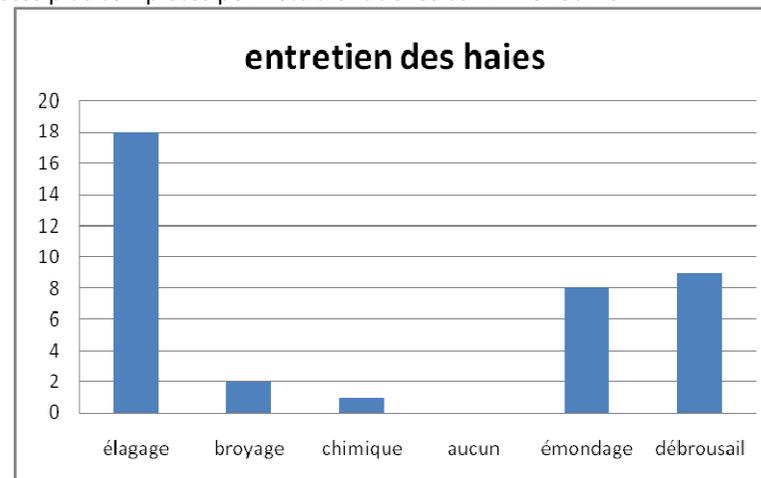
Sur la moitié du linéaire (125 kms), aucun signe apparent d'entretien récent n'a été observé par les élèves. Les entretiens les plus fréquents sont l'élagage et/ou l'émondage (87 kms soit 34,6 %) et dans une moindre mesure le broyage et/ou le débroussaillage (37,8 % soit 15 %). Les signes d'utilisation de traitements chimiques (herbicides) en pied de haie ont été très rarement observés. Le pâturage est parfois une alternative d'entretien économiquement intéressante pour limiter l'emprise de la haie. A condition toutefois qu'elle n'en compromette pas la pérennité comme c'est le cas lorsqu' aucune clôture ne protège la haie d'un broutage trop intensif.



#### 3-2 – Types d'entretien recensés à partir des enquêtes : l'élagage prédominant.

Les résultats présentés ci-après concernent quasi exclusivement les agriculteurs (17 sur 21 enquêtés). Le faible nombre de données récoltées auprès des autres acteurs

s'expliquant par l'inadéquation entre les horaires de passage des élèves (en journée) et les disponibilités et la présence des habitants de la commune. Les résultats présentés ne sont donc pas représentatifs et ne donnent que des indications. Des enquêtes plus complètes permettraient de les confirmer ou non.

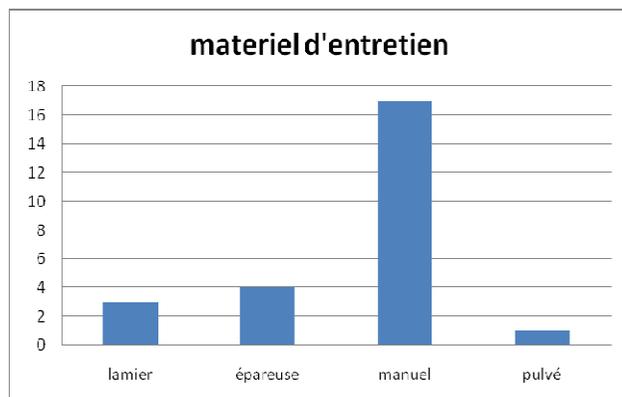


Les enquêtes confirment bien les observations de terrain selon lesquelles l'élagage est la technique la plus fréquente (50% des réponses). L'émondage et l'émondage, techniques ancestrales, et le débroussaillage complètent l'entretien (20% des réponses). L'utilisation de produits chimiques est rare (une seule réponse).



### 3-3 – Matériel et fréquence d'entretien : un entretien majoritairement manuel effectué tous les 1 à 2 ans.

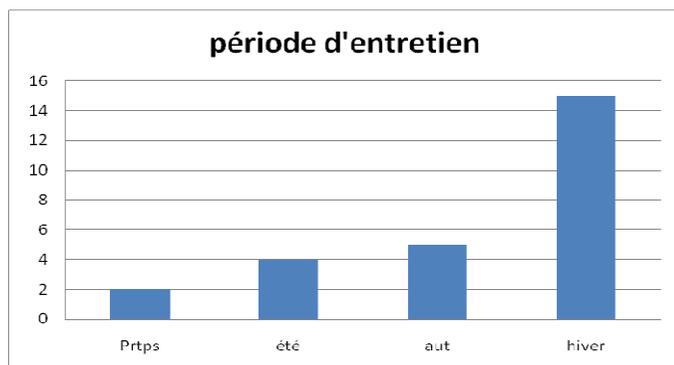
La réalisation des travaux se fait très majoritairement manuellement (68% des cas) et très accessoirement avec des moyens mécaniques (lamier, épareuse). La fréquence d'entretien est le plus souvent supérieure ou égale à 1 an (95% des réponses).



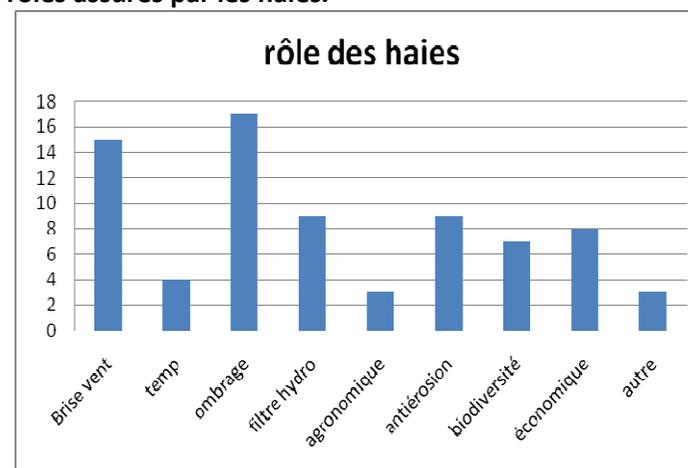
Les périodes d'entretien sont importantes à connaître d'un point de vue écologique pour évaluer l'impact que peuvent avoir les interventions lorsqu'elles sont pratiquées en périodes sensibles pour la faune (reproduction, nidification...) et la flore (floraison).

De ce point de vue, les périodes d'interventions privilégiées par les enquêtés engendrent peu de dérangements puisque la très grande majorité des personnes (79%) interviennent en période hivernale et automnale.

Peu d'intervention ont lieu en été (15 %) et au printemps (7 %). Le bois récolté fait exclusivement l'objet d'une valorisation personnelle sous la forme de bois de chauffage principalement.



### 3-4 – Les rôles assurés par les haies.



Parmi les nombreuses fonctions proposées aux enquêtés, celles de brise-vent et d'ombrage sont les plus souvent citées. Sont ensuite évoqués les rôles de filtre hydrologique et anti-érosif. Viennent ensuite les fonctions économiques et de biodiversité.

### 3-5 - Perspective d'avenir du réseau bocager : peu de plantations envisagées, une méconnaissance des outils d'aide financière.

Sur les 20 personnes enquêtées, 8 affirment avoir planté des haies récemment mais seulement 2 sur 20 envisagent de le faire dans le futur.

Les différents programmes d'incitations (Breizh Bocage, CEPE, contrat de territoire) à l'entretien et à la restauration des haies sont méconnus. 5 enquêtés sur 20 connaissent l'existence du contrat de territoire, 2 sur 20 le CEPE et le programme Breizh Bocage.

Peu d'arrachages de haies ont été effectués (2 sur 20), 4 enquêtés sur 20 envisagent de le faire à terme.

### 3-6 – Le rôle anti-érosion des haies : un enjeu majeur sur la commune. (cf carte ci-après Typologie du rôle anti-érosion des haies).

Parmi les nombreux rôles assurés par les haies (esthétique, écologique, production de bois...), celui de limitation des risques d'érosion est un des plus importants car il concerne tous les acteurs de la commune.

Par son système racinaire, la haie assure en effet un rôle de filtre et de ralentisseur de l'eau qui circule dans les sols. Elle limite donc les risques de crue après de fortes précipitations, de transferts de substances polluantes et d'érosion des sols. Ce rôle est encore plus assuré lorsque la haie est accompagnée d'un talus et/ou d'un fossé.

Sur la commune de Livré, compte tenu de l'important réseau hydrographique (rivière, ruisseau), cette fonction de la haie est particulièrement importante même si à contrario les secteurs en pente ne sont pas très accentués et fréquents.

Ont été considérées comme assurant un rôle anti-érosif, les haies présentes dans 2 positions topographiques distinctes : perpendiculairement ou de manière oblique par rapport à la pente, et en bordure de cours d'eau et de ruisseau.

97,5 kms de haie assurent plus ou moins ce rôle soit **40 % du linéaire**. A titre comparatif, la proportion est de 1/3 sur la commune de Mézières et de ¼ à Saint Ouen). Du point de vue de la limitation des risques d'érosion, il y a donc **un enjeu important** sur la commune de Livré-sur-Changeon.

Le total se répartit en 4 types en fonction de 2 principaux critères :

- la présence ou l'absence de talus et /ou fossé. Leur présence améliore le rôle anti-érosif des haies.
- l'état de conservation des haies : des haies interrompues ou discontinues sont moins efficaces que des haies continues.

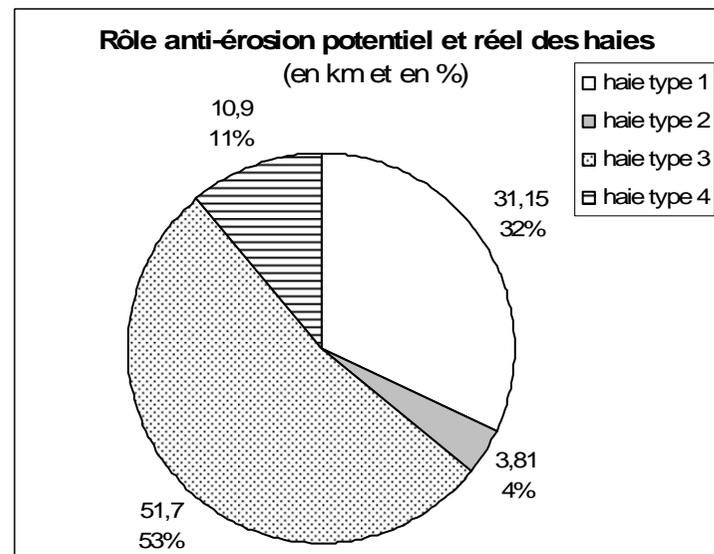
A partir de ces critères, les 4 catégories sont les suivantes :

▪ **Des haies à entretenir et maintenir en l'état :**

Un peu plus du tiers du linéaire de haie assurant un rôle anti-érosion est en bon état (35 kms sur 97,5 soit 36 %). C'est nettement moins que sur la commune de Saint Ouen des Alleux (49 %). Ce total se répartit comme suit :

- *haie assurant actuellement un très bon rôle* (= haie de type 1). Ce sont des haies continues sur talus et/ou fossé. 31 kms ont été identifiés sur la commune soit 32% du linéaire total de haie assurant un rôle anti-érosif.

- *haie assurant actuellement un bon rôle* (= haie de type 2). Ce sont des haies continues sans talus ni fossé. 3,8 kms soit 4% du linéaire.



▪ **Des haies à restaurer :**

L'autre moitié du linéaire est en mauvais état et à restaurer (62,6 kms soit 64 %). On y distingue :

- *des haies à très bon potentiel* (= haie de type 3). Ce sont des haies discontinues ou interrompues sur talus et/ou fossé. 51,7 kms soit 53 % du linéaire.

- *des haies à bon potentiel* (= haie de type 4). Ce sont des haies discontinues ou interrompues sans talus ni fossé. 10,9 kms soit 11 % du linéaire.

## Typologie du rôle anti-érosion des haies



### **Conclusion .**

Comparée aux 3 dernières communes étudiées, Livré sur Changeon se caractérise à la fois par ses similitudes et ses caractéristiques propres. Elle en est assez proche par son important réseau bocager (125 ml/ha), sa diversité en ligneux (63), l'état de conservation relativement dégradé de ces haies.

Elle s'en démarque par l'importance des haies sur talus et surtout par l'important rôle anti-érosif assuré potentiellement par son réseau bocager (40 % du linéaire total).

En effet, compte-tenu de l'important réseau hydrographique et malgré le faible relief, le linéaire de haie assurant un rôle anti-érosion est important et nettement supérieur aux autres communes.

Dans un contexte de restauration de la qualité de l'eau, il mérite donc une attention particulière pour son maintien et sa restauration.